

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**  
**7 JUIN 2006**

Rédacteur : Nathalie Sené

**Présent(e)s :**

Elus :

Michel PAILLEY, Co-Président Elu, Paul SAMOYAU, Adjoint au Maire, Rodolphe CHALLET, Adjoint au Maire, Franck GIRAUD, Conseiller Municipal, Joël RENOUX, Conseiller Municipal.

Membres titulaires et membres suppléants :

Jean-Pierre GERVAIS, Co-Président Habitant, Pierre CAILLETON, Janine GACHIGNARD, Christine LESTABLE, Sylvie MOREAU, Maurice VINCK, Jean-Claude GAUTIER, Patrick BAUDIN, Claude POUPIN, Laurence VIOT, Hervé HERAUD, Patrick MARTIN, Jean-Claude ROY, Christophe GERMAIN, Gweanel LE GUILLOU, Claude ROI.

Agents municipaux :

Gérard LABORDERIE, Correspondant Technique des Conseils de Quartier, Annabelle GAUTHIER, Agent Mairie de Quartier de Sainte-Pezenne, Nathalie SENE, Assistante Conseils de quartiers.

**Excusé(e)s :**

Valérie UZANU, Conseillère Municipale, Chantal LEBRET, M. AILLET, Jacques LARGEAU, Jean-Marie MACAIRE, Patrick MARTIN.

**Absent(e)s :**

Sabine SIMON, Gérard GIRARDEAU, Olivier SIONNEAU, Florence GOUPIL, Henri BOULEGUE.

*Public : environ 20 personnes.*

**Ouverture de la séance : 20h45**

**Objet : Validation du relevé de conclusions du conseil de quartier du 11 avril 2006.**

Plusieurs conseillers ne l'ayant pas reçu, il sera validé au conseil de quartier du 12 octobre 2006.

**Objet : Bilan de participation/bilan financier.**

**Bilan de participation :**

Le taux de participation du conseil de quartier de Sainte-Pezenne est de 69,56 %, entre septembre 2005 et avril 2006. Soit une bonne participation des conseillers. Trois démissions ainsi qu'un décès sont à signaler. Deux nouveaux conseillers ont intégré le conseil à titre associatif.

La radiation (conformément au règlement du conseil de quartier) de Monsieur Henri BOULEGUE, suite à 3 absences répétées sans excuses et aucune réponse à notre dernier courrier, est validée..

**Bilan financier :**

A ce jour 148 135 € ont été dépensés sur 152 000 €, le conseil de quartier dispose donc de 3 865 €.

**Rappel des dépenses avec suivi du dossier :**

- Aires de jeux du Grand Feu (40 000 €) : les travaux débuteront en septembre 2006 pendant trois mois. La passerelle sera prévue en 2007,
- Aménagement école Louis Aragon (20 000 €) : les travaux sont prévus pendant les vacances d'été 2006. Les travaux concernant la cantine débuteront en 2007, le parking définitif est envisagé pour 2008,
- Equipement des loges de la salle des fêtes (4 310 €) : réalisé, il reste les stores à prévoir,
- Achat de 60 chaises pour la salle des fêtes (3 200 €) : le coût ayant augmenté, 58 chaises seront achetées,

- Equipement de la Mairie de Quartier (1 125 €) : mobilier livré,
- Deuxième tranche rue du Moulin d'Ane (60 000 €) : travaux en cours,
- Equipement de la Maison des Associations (19 500 €) : livraison prévue dans la deuxième quinzaine de juillet 2006. La commission de sécurité a rendu un avis favorable. Il est indiqué que les associations doivent s'adresser au parc des expositions pour réserver les salles.

Point sur les fiches de proximité :

➤ Salle des fêtes :

Peinture des poutrelles métalliques en noir : non réalisé.

Demande d'un interrupteur de coupure générale de l'électricité : la norme de sécurité est à prendre en compte. En effet, un établissement qui reçoit du public ne peut pas être coupé qu'à partir d'une seule commande. Demande annulée.

➤ Rénovation de la Fontaine des Amourettes : demande en cours de traitement par les services.

➤ Prévoir des bancs sur les Sentiers : les services techniques travaillent sur un type de banc spécifique au lieu (espace naturel) . Il n'est pas envisageable d'installer des bancs sur le chemin de Coquelonne car nous sommes sur une propriété privée. Les poubelles ont été installées.

**Réponse Conseil/Mairie.**

Salle des fêtes : le monte charge n'est toujours pas installé alors que le financement a été voté en janvier 2005, quand le sera-t-il ?

Réponse : les goulottes ont été installées, une intervention serait prévue courant juin 2006.

**Objet : Bilan des commissions.**

Commission Entretien/Aires de Jeux/Espaces Verts/Environnement (Gwenael LE GUILLOU) :

La commission s'est réunie trois fois (66 % de taux de présence). Deux visites ont été organisées.

- Dossiers traités par la commission :

Aire de jeux du Grand Feu,

Bancs sur les Sentiers,

Fontaine des Amourettes,

Aménagement extérieur de la Maison des Associations.

La commission souhaite avoir des précisions sur deux points :

Une réflexion est-elle possible sur le chemin menant à la Fontaine des Morts ?

Améliorer l'entretien du chemin de Coquelonne ? Quand les sentiers sont entretenus pas les services ?

**Réponse Mairie.**

Chemin Fontaine des Morts : une visite sera organisée sur le site.

Entretien des sentiers : un premier passage a été effectué début juin, un deuxième passage est prévu en juillet.

Il semble que de vieux véhicules soient en bord de Sèvre. Il est proposé à la commission d'aller sur le site pour faire un repérage. La commission indique qu'il est difficile d'envisager une visite avant fin juin.

- Points à améliorer :

Revoir l'information auprès des habitants sur les travaux dans le quartier afin de recueillir les idées de chacun.

Le tableau de bord des demandes en cours manque de détails (date de la demande transmise par exemple).

**Réponse Mairie.**

Le tableau de bord recense uniquement les fiches de proximité. Une mise à jour est effectuée régulièrement dès que le dossier progresse. Par ailleurs, le service Vie Participative met en place un tableau de bord unique qui sera établi pendant cet été et qui sera transmis en septembre aux conseillers.

➤ Commission Circulation/Sécurité/Voirie ( Christophe GERMAIN) :

La commission a « partagé » le quartier en deux :

- Sainte-Pezenne Village :

Travaux rue du Moulin d'Ane : Respect du planning.

Pont de Surimeau : les travaux d'adduction ont été plus rapides que prévu.

Prolongement de la ligne de bus de la Place Henri Lambert jusqu'à la rue Maurice Béguin. Essai du passage du bus rue du Moulin d'Ane (aller/retour) une fois les travaux terminés. La commission est d'accord pour l'essai, mais elle est défavorable pour le prolongement seulement de 200 mètres de la ligne et sur le principe de l'aller/retour du bus rue du Moulin d'Ane dans les conditions actuelles de circulation pour les usagers. Il faudrait réfléchir à la création d'une nouvelle voie.

La commission signale qu'il manque un miroir rue du Dixième.

- Sainte-Pezenne Bellevue :

Ecole primaire Louis Aragon : début des travaux en septembre, parking et aménagement de la sortie de l'école.

Mini-déchetterie rue François Malherbe : elle va être transformée en cinq places de parking. La commission est favorable.

Rue de la Verrerie : attente de proposition concrète suite à la pétition, (non, proposition de la salle non retenue).

- Perspectives de la commission :

La commission souhaite : réfléchir sur l'intégration du vélo et être intégrée systématiquement à chaque futur projet concernant les pistes cyclables, travailler sur l'opération de renouvellement urbain et sur la création de voies nouvelles.

**Réponse Mairie.**

Opération de renouvellement urbain : les membres du conseil de quartier vont pouvoir rencontrer le service urbanisme pour travailler sur le projet. Une réunion publique sera prévue fin septembre/début octobre 2006. Christophe GERMAIN (titulaire), Jacques LARGEAU (titulaire) Christine LESTABLE (suppléante) et Sylvie MOREAU (suppléante) se porte volontaires.

Travailler sur la sécurité des enfants aux entrées des écoles et du collège François Rabelais.

**Réponse Mairie.**

Le collège va être transformé avec modification de l'entrée et de la sortie. Le projet est à présent défini, le service voirie va reprendre sa réflexion sur le devant de l'établissement.

Commission Equipement/Bâtiment/Urbanisme (Maurice VINCK) :

La commission a essentiellement travaillé sur l'équipement de la Maison des Associations. Une première réunion a eu lieu le 5 janvier 2006, elle s'est déroulée en présence des représentants des associations pexinoises. Elle a permis de dégager les principaux besoins. Une visite du bâtiment a été organisée le 2 mars 2006. Les réserves ont été réparties entre les associations. Les besoins d'équipement ont été finalisés, le devis a donc pu être établi. Le conseil de quartier a voté le financement à hauteur de 19 500 €. La commission espère que la Maison des Associations soit opérationnelle à la rentrée de septembre.

Il reste à préciser deux points : son nom et une date pour son inauguration.

Autres dossiers pris en charge par la commission :

Equiperment des loges de la salle des fêtes (4 310 €) et l'achat de 58 chaises (3 200 €).

Equiperment de la Mairie de Quartier (1 125 €).

**Objet : Priorités 2007.**

- Aire de jeux du Grand Feu (deuxième tranche),
- Fontaine des Amourettes (projet qui sera intégralement financé par le conseil de quartier),
- Aménagement de la place Henri Lambert,
- Bancs des Sentiers,
- Réflexion d'aménagement de la rue du Coteau Saint Hubert (avec le collège et l'école) et de la Route de Coulonges.

**Objet : Questions diverses.**

➤ Contournement Nord : le tracé retenu a été présenté au conseil de quartier le 6 juin dernier. C'est un projet à long terme (10/15 ans). Ce projet part de Buffevent jusqu'au rond point de Chaban.

**Réponse Conseil/Mairie.**

La commission aimerait que le premier tronçon réalisé soit celui qui part de Buffevent. Le délai est trop long, Sainte-Pezenne a assez attendu.

La municipalité est consciente du délai. C'est l'intercommunalité qui gère le dossier avec un financement croisé du département, de la région et de l'Etat.. Si le délai est long, ce n'est pas un problème de réalisation mais de financement.

➤ Une réflexion est-elle entamée sur la circulation de la Route de Coulonges ?

A quand remonte le dernier comptage ?

**Réponse Mairie.**

Il est possible de réaliser un comptage origine/destination au niveau du crématorium pour connaître la part des communes extérieures dans la circulation.

Il est proposé de constituer un groupe de travail, tous les conseillers souhaitent y participer avec une première réunion le 5 septembre

➤ Mairie de Quartier : de nombreux points restent à améliorer.

**Fin de la séance : 22h45**

**PROCHAINES REUNIONS**

**BUREAU**

Jeudi 28 septembre, 20h30, Mairie de Quartier de Sainte-Pezenne

**CONSEIL DE QUARTIER**

Jeudi 12 octobre, 20h30, Salle des fêtes de Sainte-Pezenne